



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fort-de-France, le 26 septembre 2023

Communiqué de presse

Bilan des contrôles et des prélèvements réalisés par la DEETS de la Martinique concernant la contamination de la banane plantain à l'Ethéphon.

Une enquête des services de l'État, menée par la Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS) de la Martinique à compter d'avril 2022, a démontré la présence d'Ethéphon sur les bananes plantains dites « bananes jaunes ».

Des prélèvements réalisés au stade de la commercialisation au cours de l'année 2022 ont montré que sur 54 échantillons de bananes plantains, 25 présentaient des concentrations comprises entre 0,12 mg/kg et 8,6 mg/kg, 2 révélaient des traces et 27 étaient exempts d'Ethéphon.

Parallèlement, des analyses effectuées sur d'autres produits comme l'ananas, les bananes « dessert », les tomates et les poivrons, ne révélaient aucune contamination à l'Ethéphon.

Ces conclusions négatives pour les bananes plantains ont donné lieu à la diligence d'une enquête judiciaire sous l'autorité de la procureure de la République.

Au regard de ces résultats, le préfet de la Martinique, Jean-Christophe BOUVIER, a demandé à ses services de poursuivre la surveillance sanitaire relative à l'Ethéphon sur la banane plantain pendant l'année 2023.

Au cours du premier semestre 2023, des prélèvements de bananes plantains ont été réalisés par le pôle C de la DEETS sur le marché de gros de Dillon, la grande distribution et les bords de route. Les résultats transmis par le laboratoire d'analyses n'ont pas mis en évidence de non-conformité.

La lecture de ces derniers résultats démontre un net recul de la contamination de la banane plantain à l'Ethéphon.

L'Etat maintiendra sa vigilance et poursuivra son action de contrôle afin d'assurer la sécurité sanitaire des végétaux consommés en Martinique en 2024.